

École

Nom :	École Centrale de Casablanca
Sigle :	Centrale casa
Type :	École étrangère
Pays :	Maroc
Site de l'école :	Casablanca

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2017/09-01

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie RAD (renouvellement d'une admission par l'État de diplômés d'établissements étrangers) :
- Ingénieur de l'École Centrale de Casablanca, en formation initiale sous statut d'étudiant

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'École Centrale de Casablanca,
- Vu le rapport établi par Sonia WANNER (membre de la CTI, rapporteure principale), Anne DE CAGNY (membre de la CTI et co-rapporteure), Marc-Adrien SCHNETZER (expert auprès de la CTI), Nicolas MENARD (expert élève-ingénieur de la CTI)
- et présenté en Commission le 9 juin 2021,

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'admission par l'État du diplôme étranger suivant	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur de l'École Centrale de Casablanca	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2026-2027	maximale

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école

- Décrire et mettre en œuvre le plan de montée en charge des moyens humains, matériels et financiers en lien avec les ambitions et la vision stratégique à 2025. Poursuivre le plan de recrutement d'enseignants-chercheurs pour assurer un taux d'encadrement suffisant et assurer auprès des enseignants-chercheurs le maintien des activités de recherche
- Définir les objectifs opérationnels et les indicateurs de suivi d'activités en lien avec le plan stratégique.
- Clarifier et rendre cohérent certains conseils : dissocier le conseil de formation du conseil de recherche. Introduire un conseil pédagogique.
- Mettre en œuvre un plan d'actions notamment en adaptant le programme des formations pour améliorer le taux de réussite au test d'anglais afin d'atteindre le niveau d'anglais exigé à la diplomation et réduire

notamment le taux de redoublement en 1^{ère} année.

- Clarifier et expliciter la politique de recherche propre de l'établissement
- Expliciter et objectiver la politique internationale à court et moyen terme
- S'interroger et s'assurer des raisons du choix de la césure par les étudiants.

L'école établira **un rapport de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le **15 décembre 2024**, exclusivement sous format numérique, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, au diplôme suivant :

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'École Centrale de Casablanca	2021	2026-2027

Délibérée en séance plénière à Paris, le 9 juin 2021.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 7 juillet 2021.



La présidente
Elisabeth CRÉPON